

Changement climatique

La Cop 21, une opportunité pour mobiliser davantage le monde agricole

La France se prépare à accueillir et à présider en fin d'année la 21^e Conférence des parties de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (Cop 21). L'occasion, pour *Campagnes et environnement*, de faire le point sur la contribution de l'agriculture aux objectifs de réduction de gaz à effet de serre. Une table ronde, organisée le 27 janvier par notre magazine, a permis de clarifier l'état des lieux en la matière, les points faibles et les atouts de l'agriculture, et d'identifier les principaux leviers à actionner.

Aboutir à un nouvel accord international sur le climat, applicable à tous les pays, dans l'objectif de maintenir le réchauffement mondial en deçà de 2 °C : l'enjeu de la Cop 21 que présidera notre pays du 30 novembre au 11 décembre 2015 est ambitieux. La France, de son côté, s'est engagée dès 2003, devant la communauté internationale, à diviser par un facteur 4, d'ici à 2050, ses émissions nationales du niveau de 1990. L'agriculture, troisième émetteur de gaz à effet de serre (GES) après le transport et l'industrie, est appelée à contribuer à cet objectif, toutefois à hauteur de 2 %.

18 % des émissions sont agricoles

Les tout derniers chiffres du Citepa⁽¹⁾ établissent à 18 % la part des émissions de GES provenant de l'agriculture française, contre 20 % auparavant. « Cette baisse, à prendre encore avec précaution car non publiée, résulte d'une révision des modes de calcul, précise Michel Doreau, directeur de recherches à l'Inra de Clermont-Ferrand. Selon ces mêmes chiffres, 8 % seraient dus aux cultures, 8 % à l'élevage et 2 % à l'énergie. Mais

si l'on prend en compte l'analyse du cycle de vie, en intégrant par exemple la fabrication et le transport de tous les intrants, on arrive à environ 25 % pour l'ensemble des produits destinés à l'alimentation humaine. »

Selon ce dernier inventaire national, 43 % de ces émissions correspondent à du méthane (CH₄), issu de la fermentation entérique des ruminants et de la gestion des déjections animales, et 42 % à du protoxyde d'azote (N₂O), découlant de la fertilisation azotée organique et minérale et de la gestion des déjections. Le dioxyde de carbone (CO₂), résultant notamment de la combustion de fioul utilisé pour les tracteurs ou pour le chauffage des bâtiments et des serres, représente seulement 15 % de ces émissions. « Une particularité du secteur agricole, tient à souligner Jérôme

«



JÉRÔME MOUSSET, ADEME

Recherche, instituts techniques, coopératives, chambres d'agriculture, filières... tous travaillent la réduction des émissions de GES et l'adaptation au changement climatique, ce qui est très positif. »

Mousset, chef du service agriculture et forêt de l'Ademe⁽²⁾. Les émissions agricoles, contrairement aux autres secteurs, proviennent essentiellement de processus biologiques naturels destinés à alimenter la population. Les flux de GES d'origine agricole sont diffus et très variables, induisant des incertitudes importantes à prendre en compte dans les évaluations et les préconisations. »

Agir vite...

L'ensemble des intervenants s'accordent sur la nécessité de réduire rapidement les émissions de GES. D'autant que des solutions existent et que certaines, qui relèvent du domaine de l'agronomie, se révèlent simples à mettre en œuvre et peu coûteuses. Les dix actions d'atténuation identifiées par l'Inra en 2013, qui connaissent un consensus scientifique et permettent de passer à l'action, ne remettent pas en cause les systèmes de production, ni leurs niveaux.

« Les pratiques à renforcer, que nous

mettons en avant, sont connues et, pour un grand nombre d'entre elles, en cours de développement depuis longtemps par des producteurs », reprend Jérôme Mousset. Ainsi, l'Ademe note une évolution significative de la gestion des effluents d'élevage : déploiement des techniques d'épandage performantes avec incorporation rapide, et développement de la méthanisation. « Nous comptons actuellement environ 200 méthaniseurs à la ferme et 60 unités supplémentaires par an. Nous n'atteignons donc pas le niveau de l'Allemagne, mais l'intérêt pour la méthanisation est notable. » Des progrès sont également enregistrés au niveau de l'alimentation, avec 80 % des porcs aujourd'hui en alimentation biphase, raisonnée selon le stade de croissance, et au niveau de la fertilisation, avec une réduction de 12 % en 20 ans de l'utilisation d'engrais minéraux. Les cultures intermédiaires, qui valorisent l'azote et stockent du carbone, sont quant à elles passées de 7,8 % en 2006 à 11,3 % en 2011. Enfin, le non-labour se développe : 35 % des surfaces sont actuellement en techniques culturales simplifiées. Et l'agroforesterie a gagné environ 3 500 hectares en plein champ entre 2007 et 2013.

« Quelques bémols cependant au tableau, comme le retournement des prairies de ces dernières années, lié aux

diminutions de cheptel et à l'évolution des systèmes d'élevage, et le taux de légumineuses, qui a atteint un niveau très bas en France : 3 % en 2012 », précise Jérôme Mousset.

... avec une approche intégrée multi-enjeux

Proposer des actions qui font consensus sur les différents enjeux environnementaux fait également partie des

préoccupations des différents intervenants. L'agriculture est un tout et les réponses apportées doivent être globales et intégrées. « Les solutions avancées pour réduire les émissions de GES ne doivent pas présenter d'effets pervers sur d'autres enjeux environnementaux », note Michel Doreau. Pour le directeur de recherches de l'Inra, mieux vaut par ailleurs ne pas présenter les actions que sous le seul intérêt économique. « Nous

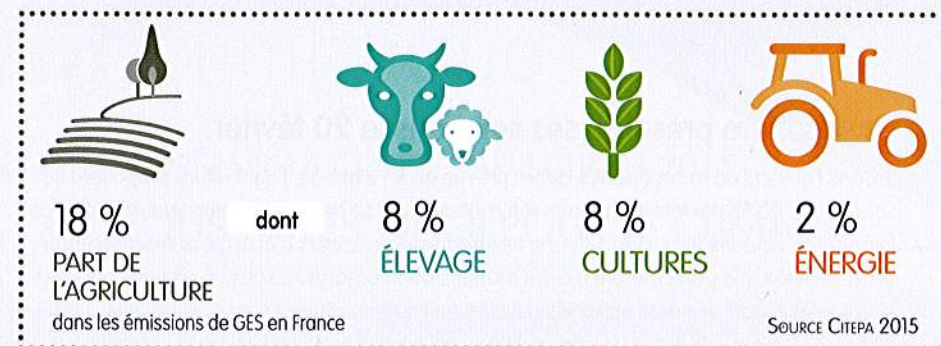
«



MICHEL DOREAU, INRA

Le stockage du carbone dans les sols des prairies permanentes non labourées, par exemple, n'est pas encore pris en compte par le Citepa ni par la FAO car les données varient fortement, mais la volonté

de les intégrer dans les calculs semble bien réelle. »



Michel Doreau, directeur de recherches à l'Inra de Clermont-Ferrand.



Jérôme Mousset, chef du service agriculture et forêt de l'Ademe.



Philippe Collin, exploitant à Breuvannes-en-Bassigny (52).



Christophe Roturier, directeur scientifique de WWF.

« devons montrer au producteur ce qu'il fait gagner à la planète. Une démarche altruiste vient alors compléter une démarche comptable, qui peut s'avérer insuffisante. »

Sur ce point, Philippe Collin ne peut qu'acquiescer. L'unité de méthanisation de cet agriculteur de Haute-Marne, en fonctionnement depuis quatre ans, ne présente aucune rentabilité. « Tous les adhérents de notre association d'agriculteurs méthaniseurs poursuivent leur projet parce qu'ils sont convaincus de son atout environnemental, pas pour des raisons économiques puisque les résultats sont nuls, confirme-t-il. La production de méthane à partir des effluents d'élevage, sur laquelle est



PHILIPPE COLLIN, AGRICULTEUR

Nous aimerions pouvoir étendre à l'ensemble de nos productions l'analyse de cycle de vie que nous menons sur le lait qui sort de l'exploitation. »

partie la France, n'est pas viable, ni techniquement, ni économiquement. C'est la raison pour laquelle nous travaillons à la réorientation de cette méthanisation, non pas uniquement sur des cultures énergétiques comme en Allemagne, mais sur du déchet agricole ou du biodéchets. Mais les filières sont à monter. »

REPÈRES

COP 21

La France veut mettre en avant le coût de l'inaction

L'objectif de la France est d'obtenir, à la fin de la Cop 21 qu'elle présidera, un accord universel, ambitieux, contraignant et pérenne. Universel, parce qu'il se doit de réunir l'ensemble des nations, notamment les pays émergents fortement émetteurs de GES. Ambitieux, pour maintenir le réchauffement mondial en deçà de 2 °C. Et contraignant, par la mise en place d'un suivi du respect des engagements nationaux.

Pour ce faire, la France souhaite notamment mettre en avant le coût de l'inaction : attendre pour agir, subir les effets du dérèglement climatique et s'y adapter engendrera des frais nettement supérieurs.

L'ensemble des contributions nationales à l'objectif de réduction des émissions de GES devrait être mis à disposition de la CCNUCC (3) en octobre, pour une publication en novembre. Un calendrier jugé tardif par de nombreux acteurs : la Cop 21 débutant le 30 novembre, les différents États n'auront pas le temps de revoir leurs ambitions, même si l'ensemble des contributions ne permet pas d'atteindre l'objectif fixé des 2 °C. L'accord visé ne présente aucune approche sectorielle et ne parle donc pas d'agriculture. Mais différents groupes de travail au sein de la CCNUCC émettent et adoptent des décisions sur le sujet.

L'agriculture présente ses solutions le 20 février

Dans l'objectif de la conférence climat prévue en fin d'année, l'agriculture proposera ses solutions le 20 février lors d'un forum international qui se tiendra au ministère des Affaires Étrangères. Scientifiques, agriculteurs, assureurs, fournisseurs d'énergie et représentants de la société civile participeront à cette manifestation organisée sous l'égide des pouvoirs publics. Des représentants agricoles de pays en développement sont aussi invités.



Philippe Collin tient en outre à souligner que la construction de son unité de méthanisation résulte d'un long parcours de réflexion sur l'impact de son exploitation sur le changement climatique et ne représente qu'une des actions mises en place. « Suite à mon engagement dans le réseau Farre⁽⁴⁾, en 1998, j'ai été amené à utiliser la méthode Idea pour réaliser un diagnostic de durabilité de mon exploitation. On me parlait d'empreinte carbone. Cela m'a marqué et fait changer mes pratiques. D'autres diagnostics, comme Planet ou Dia'terre, ont par la suite été réalisés et depuis trois ans, nous sommes en démarche d'analyse de cycle de vie sur notre production laitière avec la laiterie Bongrain pour accroître notre autonomie et réduire notre empreinte carbone. » Des légumineuses et de la luzerne ont, entre autres, été introduites sur l'exploitation pour réduire les achats de soja. Les assolements, comme les rations alimentaires du cheptel, ont entièrement été révisés.

Lever les freins au changement

Les modifications de pratiques réalisées sur l'exploitation de Philippe Collin confortent Christophe Roturier, directeur scientifique de WWF : « Les changements, c'est toujours compliqué, et pas seulement dans le monde agricole. Mais les solutions existent et franchir le pas est possible, des exemples le montrent. Nous avons tous un potentiel pour aider à ce changement et nous devons nous mobiliser rapidement pour contribuer à lever les freins existants. » L'organisation mondiale engagée dans la protection de la nature travaille avec les pouvoirs publics, les collectivités locales, la société civile et les entreprises. Au niveau agricole,

ses actions portent notamment sur la réduction de la déforestation d'écotones répertoriées au niveau mondial. « La déforestation représente 15 % des émissions de GES, explique Christophe Roturier. Or, l'agriculture joue un rôle majeur dans cette déforestation. C'est par exemple le cas du soja, dont la production a été multipliée par dix en cinquante ans, souvent au détriment de forêts primaires qui jouent un rôle de régulation climatique, comme en Amazonie. D'où la nécessité de se poser la question de l'origine et des modes de production du soja qui entre dans les rations de nos animaux d'élevage. » Pour arrêter ce mécanisme et avoir un effet de levier important, WWF a identifié quelques centaines d'entreprises, comme Carrefour, Bel... qui jouent un rôle majeur dans les chaînes d'approvisionnement de produits tels que le soja ou l'huile de palme. Ces entreprises sont amenées à s'engager sur des certifications pour des produits durables en respectant un cahier des charges défini avec les acteurs des filières. « Quand une entreprise fait un pas en avant, cela a tendance à

tirer les autres dans le même sens. Nous travaillons aussi sur des solutions permettant de réduire l'usage du soja importé en le remplaçant par des protéines végétales issues de plantes cultivées en France », souligne le directeur scientifique de l'association. Pour lever les freins au changement, Jérôme Mousset compte beaucoup sur les filières. « Elles structurent les systèmes agricoles et représentent dès lors un moteur très fort de changement de ces systèmes. » Pour le chef du service agriculture et forêt de l'Ademe, les divers dispositifs de soutien et d'accompagnement mis en place par les pouvoirs publics sont également à même d'accompagner ces changements de pratiques : appui à la méthanisation, certification d'économie d'énergie, fonds chaleur, volet climat de la Pac, outils de diagnostic... Enfin, les soutiens aux projets de recherche dédiés à l'atténuation du changement climatique et impliquant différents acteurs agricoles, comme Reacatif, ou encore les démarches territoriales comme ClimAgri, laissent présager une mobilisation croissante.

« Nous étudions par ailleurs les freins sociologiques, organisationnels... au changement de pratiques des agriculteurs, notamment sur les actions avancées qui présentent des co-bénéfices pour les exploitants. »

Des atouts à faire valoir

Si l'agriculture émet des GES, elle offre également la possibilité de les réduire, par le carbone qu'elle capte dans les sols, prairies, haies, forêts, et par sa production d'énergie renouvelable comme les biocarburants, le bois-énergie, le biogaz issu de la méthanisation, le photovoltaïque et l'éolien.

« Nous voulons profiter de la Cop 21 pour mobiliser encore davantage le monde agricole autour de la question du changement climatique et faire connaître les solutions apportées par l'agriculture, précise Christiane Lambert, première vice-présidente de la FNSEA, en charge du dossier climatique. L'agriculture est source de solutions. Nous souhaitons le faire savoir à l'opinion publique et lui montrer ce qui est déjà pratiqué. »

● Gaëlle Gaudin, rédaction

Stéphanie Ayrault, animation de la table ronde.



CHRISTOPHE ROTURIER, WWF

Contre la déforestation, au lieu de travailler directement avec 1,5 milliard d'agriculteurs ou 7 milliards de consommateurs, nous avons choisi de concentrer notre action sur un travail avec les quelques centaines d'entreprises impliquées dans les chaînes d'approvisionnement. »

⁽¹⁾ Citepa : Centre interprofessionnel technique d'études de la pollution atmosphérique.

⁽²⁾ Ademe : Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie.

⁽³⁾ CCNUCC : Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques, créée en 1992 à Rio (Brésil).

⁽⁴⁾ Farre : Forum des agriculteurs responsables respectueux de l'environnement.

Changement climatique

L'AGRICULTURE
EST SOURCE
DE SOLUTIONS

ALORS QUE SE PRÉPARE LA COP 21 PARIS CLIMAT 2015

ET VOUS, VOUS FAITES QUOI POUR LE CLIMAT ?

Agriculteurs, conseillers, chercheurs, étudiants,
enseignants, acteurs du développement durable :

PARTAGEZ VOS INITIATIVES SUR LE SITE
www.campagnesetenvironnement.fr !